

**ELECTIONS des 17 et 18 avril 2024
Conseil de l'UFR Odontologie
COLLEGE A**

PROCES VERBAL de PROCLAMATION des résultats

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L719-1, L719-2, L721-1 et suivants, L713-9 et D719-1 et suivants,

VU le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat,

VU le Décret n° 2019-785 modifié du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,

VU le Règlement Intérieur d'Université Côte d'Azur,

VU l'arrêté DAJIM n°176-2024 du 21 mars 2024 portant organisation des élections au Conseil de l'UFR Odontologie,

VU les procès-verbaux de dépouillement du scrutin en date du 18 avril,

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	10
Nombre de bulletins dans l'urne	5
Taux de participation	50 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	5
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de sièges	1

PROCLAME ELUE à la date du : 19 avril 2024

Nombre de suffrages	Candidat	Résultat
5		
100 %	1. Madame Carole CHARAVET	Titulaire

Dates du scrutin : du 17/04/2024 à 09h00 au 18/04/2024 à 17h00.
Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée.

Fait à Nice le 19 avril 2024

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
La Directrice Générale des Services Adjointe
Ressources Humaines et Modernisation
Florence PISANO

